

CC(09)413:1

Bruxelles, 2 février 2009

Mme Androulla Vassiliou
Membre de la Commission
européenne
200 Rue de la Loi
1049 BRUXELLES

Objet : étiquetage des allergènes sur les bouteilles de vin.

Madame,

Comme vous le savez, le secteur vitivinicole européen est actuellement confronté à un grave problème concernant l'étiquetage des allergènes.

Désormais, la présence de sulfites dans le vin doit être indiquée sur l'étiquette. Cette information doit figurer dans une langue facilement compréhensible par les consommateurs des Etats membres où le produit est commercialisé. Néanmoins, la production de différentes étiquettes en fonction du marché d'exportation représente une charge économique disproportionnée pour le secteur, lequel est principalement composé de petites et moyennes entreprises. Il est donc commun de trouver la présence de sulfites indiquée dans plusieurs langues sur une même étiquette.

A dater du 31 mai 2009, la présence de caséine et d'albumine devra également être indiquée sur les bouteilles de vin. Cela signifie que le secteur devra étiqueter divers allergènes dans une langue différente pour chacun, ce qui représentera un espace important sur une étiquette de petite taille.

Le Copa et la Cogeca reconnaissent qu'il est nécessaire d'informer les consommateurs de la présence de substances susceptibles de causer des réactions allergiques dans les denrées alimentaires. Cependant, ils considèrent que cette indication ne devrait pas imposer un tel fardeau économique au secteur, comme c'est le cas dans le cadre de la législation actuelle. En outre, l'indication de la présence de différents allergènes dans plusieurs langues n'est pas la meilleure option pour les consommateurs en matière d'étiquetage.

Une solution simple au problème serait de permettre l'utilisation de symboles dans l'étiquetage des allergènes. Malheureusement, cette solution ne semble pas réalisable en raison de la Directive 2000/13 qui stipule que l'étiquetage des allergènes doit inclure le mot « contient » suivi du nom de l'ingrédient. Cela a pour conséquence que tout symbole devrait inclure un texte, lequel devrait être traduit en plusieurs langues.

Dans ce contexte, le Copa et la Cogeca vous invitent à solutionner cet important problème en remplaçant l'utilisation des mots par celle de symboles. Ceux-ci devraient être déterminés au niveau communautaire afin d'éviter les problèmes actuels de langues différentes sur l'étiquette.

Enfin, le Copa et la Cogeca sont convaincus que dans l'attente de la solution que représenterait l'utilisation de symboles, il est nécessaire de reporter l'entrée en vigueur de l'étiquetage obligatoire des allergènes.

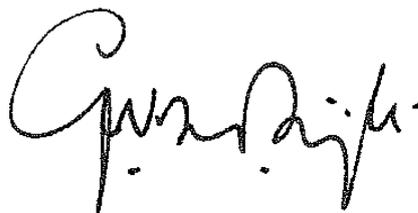
Nous espérons que vous tiendrez compte de nos préoccupations.

Une copie de cette lettre a été adressée à Mme Fischer Boel.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Jean-Michel Lemétayer
Président du Copa

A handwritten signature in black ink, written in a cursive style. The name 'Gert Van Dijk' is clearly legible.

Gert Van Dijk
Président du Cogeca

Copie : M. Madelin